

ASSEMBLÉE NATIONALE

12 janvier 2015

LA CROISSANCE ET L'ACTIVITÉ - (N° 2447)

Adopté

AMENDEMENT

N ° SPE1840

présenté par

M. Ferrand, rapporteur général, M. Robiliard, rapporteur thématique M. Castaner, rapporteur thématique M. Grandguillaume, rapporteur thématique M. Savary, rapporteur thématique M. Tourret, rapporteur thématique M. Travert, rapporteur thématique Mme Untermaier, rapporteure thématique et Mme Valter, rapporteure thématique

ARTICLE 85

1° À l'alinéa premier, substituer aux mots :

« les parties législatives du »,

le mot :

« le ».

2° En conséquence, au même alinéa, substituer aux troisième, quatrième et cinquième occurrences du mot :

« du »,

le mot :

« le ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel